

Les terrasses et la vigne : « une histoire durable »

Luca Bonardi¹

1. Introduction

La technique des terrasses est responsable d'une typologie de paysage agricole entre les plus répandus sur les collines et les montagnes de tous les continents. En Europe et dans le bassin méditerranéen, elle a trouvé dans la culture de la vigne une puissante pulsion pour leur édification², donnant lieu à un modèle évolutif spécifique dans la catégorie plus générale des paysages en terrasses. Malgré l'importance de la relation entre viticulture et terrasses en termes de construction historique du paysage, les études qui lui sont consacrées ont eu une perspective presque uniquement locale ou régionale³.

Cependant, à travers une observation sur l'ensemble des terrasses européennes et méditerranéennes, il est possible de mettre en évidence les aspects spécifiques de durabilité des celles dédiés à la viticulture. D'un point de vue environnemental, toutes les terrasses peuvent en effet être considérés comme une application *ante-litteram* et volontaire du concept de durabilité. En plus, spécialement les terrasses viticoles expriment une durabilité économique à long terme qui est à la base de leur persistance productive sur plusieurs siècles. Cet aspect uni les destinées historiques des principaux territoires en terrasses européens.

2. Les terrasses viticoles en Europe

La culture de la vigne en terrasses se développe des limites occidentales du continent (côte atlantique de la péninsule ibérique) jusqu'à ses frontières orientales (iles grecques). Vers le nord, la frontière tourne autour de 50 ° N, correspondant aux rares terrasses viticoles luxembourgeoises.

Dans de nombreux pays, les terrasses viticoles donnent lieu à des paysages homogènes de grandes dimensions, parfois de l'ordre de milliers d'hectares. Les exemples les plus significatifs se trouvent en Espagne et en Portugal et dans les annexes atlantiques des Açores et surtout des Canaries, en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Italie. Des exemples plus ou moins sporadiques

¹ Dipartimento di Filosofia "Piero Martinetti", Università di Milano, Via Festa del Perdono, 7, 20122, Italy.

² L. Bonardi et M. Varotto, *Paesaggi terrazzati d'Italia*, Milano, Angeli, 2016.

³ Par exemple : J. Queijeiro et al., « Paysages viticoles et terroir dans l'OAC Ribeira Sacra (Galice, NO de l'Espagne) », in *VIII International Terroir Congress*. Chap 6. pp. 91-96, 2010, http://terroir2010.entecra.it/atti/VIIICongress_sess6.html; H. R. Schultz, « Paysages et vignobles des vallées du Rhin et de la Moselle », in J. Pérard et M. Perrot (dir.), *Paysages et patrimoines viticoles. Rencontres du Clos-Vougeot 2009*, Dijon, Centre Georges Chevrier, pp. 141-150, 2010 ; M. Constans, « Le patrimoine paysager viticole de Banyuls, entre reconstruction et destruction », in J. Pérard et M. Perrot (dir.), *Paysages et patrimoines viticoles. Rencontres du Clos-Vougeot 2009*, Dijon, Centre Georges Chevrier, pp. 181-199, 2010. C. Petit et al., « Historic terraced vineyards: impressive witnesses of vernacular architecture », in *Landscape History*, 33, pp. 5-28, 2012.

sont présents dans certaines régions orientales du continent (Slovénie, Croatie, Roumanie, Grèce, Malte). A côté, une myriade de petits groupes de terrasses, souvent à vocation multiculturelle, ponctuent les reliefs du continent. En dehors du continent, les présences les plus significatives se trouvent à Chypre, au Liban, en Israël et en Géorgie.

Dans les zones en terrasse les plus étendues, la viticulture spécialisée a été le moteur pour l'expansion des zones cultivées. C'est ce qui s'est passé par exemple dans le Lavaux et le Valais, en Suisse, le long des grands fleuves allemands (Main, Rhin, Moselle, Neckar, Ahr), dans la vallée du Douro au Portugal, à Banyuls en France, à Pantelleria et en Valteline en Italie. Dans ce contextes la viticulture occupe encore des espaces assez vastes malgré la crise qui a frappé le monde de terrasses au cours du XXème siècle. En compagnie de certaines zones consacrées à la culture de l'olivier, les régions de la viticulture ont enregistré les pourcentages d'abandon les plus faibles de l'entière agriculture en terrasses⁴.

3.1 La durabilité environnementale des terrasses : un projet explicite⁵

Les principaux objectifs atteints avec la construction des terrasses agricoles sont : le contrôle des phénomènes d'érosion pour la conservation des sols, la gestion de l'eau, le nivellement des surfaces de culture. Les hiérarchies entre ces causes et d'autres, secondaires, peuvent varier selon la région et le type de culture.

Compte tenu des spécificités de la vigne et de ses méthodes de culture, les terrasses qui l'accueillent doivent avant tout être considérés comme systèmes de protection des sols face au problème de l'érosion. Ceci est déterminé par la force de gravité et il s'active surtout à l'occasion des précipitations pluvieuses (mais aussi, dans quelques contextes climatiques, par la fonte des couches de neige).

A' propos des sols, il faut rappeler que à ceux d'origine « naturels » s'accompagnent très souvent sur les terrasses des sols totalement anthropiques, spécialement créés pour la pratique de l'agriculture. Pour le Midi français, une analyse historique très bien documentée sur les méthodes de construction et d'entretien des sols, même en contextes en terrasse, a été fournie en 1990 par Philippe Blanchemanche⁶.

Car dans les pratiques agricoles la conservation du sol représente la condition fondamentale de durabilité (environnementale mais aussi économique), les terrasses se configurent comme une action explicitement directe vers elle.

⁴ L. Bonardi et M. Varotto, *op. cit.*

⁵ Les autres fonctions environnementales et écologiques réalisées par les terrasses ne sont prises en compte ici. On se limite à rappeler que les murs en pierres sèches, grâce à leur porosité, créent des milieux d'haute biodiversité végétale et animale, favorisés par une utilisation des terres généralement non intensive et non mécanisée.

⁶ Ph. Blanchemanche, *Bâtisseurs de paysages*, Paris, Editions de la Maison de Sciences de l'Homme, 1990.

De plus, leur fonction anti-érosive se maintient même après l'abandon, pour des périodes plus ou moins longues selon les cas. Il y a des témoignages de systèmes de terrasses qui ont continué à jouer un rôle dans la conservation des sols pendant une très longue période, permettant ainsi la récupération de finalités agricoles des décennies voire des siècles après leur abandon.

Sous cet aspect, des cas limites se rencontrent dans le désert du Néguev, en Israël. Les systèmes de pressage des raisins et les salles hypogées pour la conservation du vin qu'on retrouve dans les ruines de l'ancienne ville d'Avdat, témoignent de l'existence d'une viticulture pré-islamique (nabatéenne, romaine et byzantine) dans la région. A l'évidence, elle se pratiquait sur le fond des nombreux *uadi* présents aux alentours. Leurs pentes, très faibles, ont été coupées par une succession de barrages transversaux, réalisés par des murs à double paroi. A peu près un mètre de dénivelé sépare une planche de l'autre⁷.

En permettant la rétention des eaux de ruissellement, ces digues déterminent l'augmentation des infiltrations et des sols temporairement plus humides. En plus, dans ces endroits on voit se réaliser une tendance à la construction des sols par accumulation colluviale des débris transportés par les eaux. En ce sens, nous sommes en présence d'un mécanisme non seulement de régénération de la ressource (le sol) mais aussi de son accumulation. Grâce à ça, dans le Néguev, les murs en pierres sèches et les systèmes de gestion de l'eau, après environ un millénaire et demi de « quiescence », ont permis la reprise d'une viticulture qui insiste aujourd'hui sur les mêmes zones du passé (figures 1 et 2).

Ins. Figure 1

Figure 1. Aire de pressage des raisins au sommet de la colline d'Avdat ; Désert du Néguev, Israël. (Photo L. Bonardi)

Ins. Figure 2

Figure 2. Carmey Avdat Farm. Exploitation viticole sur un ancien système de terrasses dans le Néguev, Israël. (Photo L. Bonardi)

Il est évident que la technique de terrassement était bien connue depuis l'Antiquité. Néanmoins, sa formalisation dans le domaine des sciences agronomiques est beaucoup plus récente, probablement attribuable uniquement aux traités agronomiques du XVI^{ème} siècle. L'utilité de retenir le sol à travers les murs en pierre sèche en réponse à l'action érosive des pluies, est présente dans les « Dieci Giornate

⁷ On retrouve ce modèle dans toute la région méditerranéenne. En Europe des exemples importantes sont présents dans les îles Baléares (le soi-disant *barranc tanca* de Menorque).

dell'agricoltura » d'Agostino Gallo, datée du 1564. Mais, selon l'auteur, père de l'agronomie moderne, la construction de murs en terrasses serait aussi le système par lequel « on tirerait des collines le même qu'on pourrait tirer d'un bon site en plaine »⁸. Il s'agit d'une première valorisation des terrasses d'un point de vue global, liant les aspects de durabilité économique et ceux de durabilité environnementale.

3.2 La longue durée économique de la vigne en terrasse

La durabilité économique des terrasses viticoles, étroitement liés à la dimension environnementale, c'est-à-dire à la conservation d'une bonne capacité productive des sols, est surtout observable par rapport aux terrasses autrement destinées. On se réfère au même temps aux milliers de petits terrasses polyculturelles d'origine « autarchiste », présents surtout en Europe méridionale, et aux espaces en monoculture dédiés à des cultures différentes.

Si on analyse les effets de la crise qui a affecté les terrasses agricoles dans le XXème siècle, on se rend compte qu'ils sont été plus faible pour la viticulture par rapport aux autres destination productives. Pour ces dernières (céréales, cultures agricoles industrielles etc) les pourcentages d'abandon sont très souvent supérieures au 90% des surfaces cultivées à la fin du XIXème siècle. Par contre, pour les espaces viticoles on peut par exemple considérer des pertes du 20-25% pour le Lavaux et le Valais (CH), du 55% pour la Valteline (I), du 70% pour la Costa Viola (I).

Ins. Figure 3

Figure 3 : Un exemple de terrasse méditerranéenne à vocation polyculturelle, aujourd'hui en ruine. Navacelles, Herault (F). (Photo L. Bonardi)

L'« anormal » évolution historique des terrasses viticoles peut être expliqué en considérant leur dimension économique, historiquement fortement orientée vers le marché. Malgré les difficultés implicites qui la caractérisent, la viticulture en terrasses était pour cette raison tout à fait rentable, du moins capable d'assurer la couverture des coûts, énormes, nécessaires à sa mise en œuvre⁹. Ça, même

⁸ A. Gallo, *Le dieci giornate della vera agricoltura, e piaceri della villa*, stamp. Giovanni Bariletto, 1566, p. 16. Dans l'originale, en italien : « *si caverebbe da questi colli non meno entrata di quello che si potrebbe fare d'ogni altro buon sito in piano* ». Il est curieux d'observer que, selon l'auteur, la perte de surface agricole provoqué par le terrassement pouvait être économiquement compensée à travers la culture des câpres dans les parois verticales des murs. Ils existent plusieurs témoignages de la présence de cette culture, typiquement méditerranéenne, dans les terrasses des reliefs qui entourent la vallée du Po.

⁹ Par rapport aux charges d'amélioration des terres qu'on soutient dans d'autres contextes, ceux des terrasses (construction et entretien) sont normalement beaucoup plus élevés. Pour une évaluation quantitative de ces aspects dans un contexte viticole : K. Gugerell, « Wine-Growing in the Wachau – red and white resistance », in *Proceedings of the International Symposium: Preservation of Biocultural Diversity – a Global Issue*, BOKU University, BOKU University, Vienna, May 6 – 8, 2008, ed. Splechtna Bernhard, 107-113. Vienna, University of Natural Resource Management and Applied Life Sciences, 2009.

en considérant que la viticulture en terrasse a été très souvent conduite par des très petits propriétaires (ou des très petites locataires) et donc avec les problèmes de taille que normalement s'accompagnent à ce système.

Dans ce cadre, l'insertion des économies viticoles terrassées dans les circuits commerciaux a permis leur survivance même dans les périodes les plus difficiles qui se manifestent à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Cela a été possible grâce à l'utilisation d'un réseau de transport favorable ou, dans d'autres circonstances, par la proximité des centres de consommation du vin. Comme largement démontré par Roger Dion¹⁰, cette deuxième circonstance explique l'importance de la viticulture urbaine et périurbaine jusqu'à l'âge moderne.

Compte tenu du fait que le vin est un bien volumineux et facilement périssable pendant le transport, les voies navigables ont toujours représenté la clé de localisation des territoires viticoles du continent. La disposition de la majorité des grandes régions viticoles européennes, en particulier en France, en Espagne, au Portugal et en Allemagne, témoigne du rôle incontestable des cours d'eau. La dépendance de cette condition géographique a déterminé l'existence des grands paysages viticoles surplombant la mer, les lacs et les rivières navigables de l'Europe méditerranéenne et continentale : des paysages, dans un grand nombre de cas, en terrasse.

Aux fonctions de communication, il faut adjoindre le rôle d'adoucissement climatique joué par les masses d'eau, d'une certaine importance surtout pour les vignobles continentaux des régions de la Wachau, du Rhin, de la Moselle et d'autres cours d'eau de l'Allemagne.

La contrainte liée aux transports sera brisée au XIX^{ème} siècle par l'amélioration du réseau routier et surtout par la mise en place, dans la seconde moitié du siècle, des voies de chemin de fer.

Une caractéristique commune réunit les territoires viticoles en terrasses qui n'ont pas un rapport direct avec les eaux. Les vignobles de la Vallée d'Aoste, de la Valteline, de la Vallée de Cembra et du Valais, pour rester à ceux qui, aujourd'hui encore, font preuve d'une bonne viabilité économique, appartiennent à la région alpine. Cette localisation peut être expliquée par la relative proximité aux marchés des régions d'importation du vin situés au Nord des Alpes. Ces régions ont été capables d'absorber d'importantes pourcentages de production, même en dépit du transport à travers les cols alpins et des coûts connexes. Les terrassements du vignoble de la Valteline, par exemple, dont l'évolution est parmi les mieux étudiés¹¹, est largement tributaire de son emplacement en proximité

¹⁰ R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^{ème} siècle*, Paris, Doullens, 1959.

¹¹ G. Scaramellini, « Coltura della vite, produzione e commercio del vino in Valtellina (secoli IX-XVIII) », in *Territoires du vin* 6, 2014 <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/territoiresduvin/document.php?id=1765>; D. Lorusso, « Fa vini potentissimi e assai. Geografia e storia della viticoltura in Valtellina », in F. Panzera (dir), *Viti&Vini. La vite e il vino nella nostra cultura, con uno sguardo a Ticino, Vallese e Valtellina*, *Bollettino Storico della Svizzera Italiana*, Quaderno n°14, Bellinzona, Edizioni Salvioni, sous presse.

des Grisons, auxquels elle appartenait (1512-1797), et à travers ceux-ci, de la possibilité d'atteindre les marchés les plus éloignés de l'Europe centrale.

Il est probable que l'élargissement du vignoble auquel on assiste dans les Alpes du Sud depuis le XVII^{ème} siècle ait été également soutenu par des circonstances de variation climatique. La détérioration du climat à partir de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle (phase aiguë du Petite Age Glaciaire), aurait déclenché une plus grande demande des vins provenant des régions « protégés » du Sud et, par conséquent, aurait représenté le coup de fouet à la mise en culture de nouvelles terres plantées en vigne dans ces dernières.

En amont, même dans ce cas la présence de terrasses avait été fondamentalement influencée par une localisation favorable le long des pentes ensoleillées. Ceci est rendu possible par l'orientation est-ouest des principales vallées viticoles des Alpes, et donc par la présence d'une pente favorablement orientée vers le sud.

Soit par les relations avec les voies navigables, soit par la collocation alpine, les conditions de localisation ont été au centre du développement des vignobles européens en terrasse. Les deux conditions ont aussi poussé ces vignobles dans un système concurrentiel à l'échelle continentale et, dans certains périodes, mondiale. Dans ce contexte, des formes de protection et d'amélioration de la qualité se sont développées.

On peut par exemple considérer que c'est dans l'Haut Douro, la région viticole en terrasse la plus importante en tant que surface cultivée, qui a trouvé origine la première dénomination viticole mondiale, la soi-disant « Délimitation Pombalines », créées depuis 1756 pour le contrôle de la qualité des vins¹².

Pour la viticulture de la Valteline, pendant toute l'âge moderne fortement orienté vers le marché, la même conception de conservation de la qualité et de l'image des vins de la région a été probablement à l'origine de la dense application du système des dates de vendange, selon un modèle unique dans la viticulture italienne pour sa tenace et minutieuse application sur plusieurs siècles.

De l'autre côté, probablement toujours liées à l'inclusion dans un système de concurrence continentale, sont les formes de spécialisation productive qui ont intéressé de nombreuses régions en terrasses. Parmi ceux-là, les vins doux ou aromatiques typiques des régions du Douro (Porto), de Banyuls (vin doux naturel), de Pantelleria (Moscato di Pantelleria et Passito di Pantelleria), des Cinque Terre (Sciacchetra). Dans une large mesure répondant aux besoins du transport de longue distance par voie maritime, ces formes de spécialisation s'accordent aussi au besoin de positionnement de ces régions sur le marché international sous une forme typique et reconnaissable.

¹² F. Bianchi de Aguiar, « La spécificité des paysages du Douro », in J. Pérard et M. Perrot (dir), *Paysages et patrimoines viticoles. Rencontres du Clos-Vougeot 2009*, Dijon, Centre Georges Chevrier, pp. 91-97, 2010.

La spécialisation et la recherche de solutions de qualité ont probablement été une base positive pour la résistance offerte par la viticulture face à la crise qui a frappé l'agriculture en terrasses au cours du dernier siècle ; ce qui a permis à ces territoires de résister et de se présenter, vivants, au XXIème siècle.

Néanmoins, les aspects relativement favorables qui ont été synthétisés ci-dessus, n'ont pas empêché le phénomène, récent, de transformation de espaces en terrasses, où d'autres méthodes de culture de la vigne sont de plus en plus appliquées. Parmi les régions les plus touchées par ce processus on trouve la vallée du Douro (figure 4), Banyuls-Colliure, l'Alsace (anciennement assez plus terrassée qu'aujourd'hui), la Moselle (et surtout son tronçon luxembourgeois).

Ins. Figure 4

Figure 4 : Dans l'Haut Douro les *patamares* qui substituent les terrasses sont responsables des plus grands changements paysagers. (Photo L. Bonardi)

4. Conclusions

Les aspects de durabilité environnementale et de durabilité économique sont manifestement liés entre eux (fig. 5) : si on ne peut pas imaginer une durabilité économique sans la conservation des sols, qui est l'élément le plus caractéristique de la durabilité environnementale des terrasses, de l'autre côté c'est leur durabilité économique, leur rentabilité, qui a rendu possible leur existence et leur conservation dans un état productif pour de périodes séculaires.

Tout ça, il, ne faut pas l'oublier, trouve à l'amont son origine dans l'incessant travail de construction et de maintien, pénible et onéreux, qui était et qui reste la base de chaque durabilité des systèmes agricoles en terrasses.

Ins. Figure 5

Figure 5 : Durabilité environnementale et économique des terrasses viticoles.